

N° d'affaire DPP :

Demande de résumé des motifs
(dans les affaires où le DPP décide de ne pas engager de poursuites)

1. Vous pouvez demander au DPP un résumé des motifs de la décision de ne pas engager de poursuites si vous êtes :
 - victime d'un délit
 - membre de la famille d'une victime décédée
 - avocat agissant pour le compte de l'une des personnes susmentionnées

2. Pour demander un résumé des motifs, veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à :
Unité de liaison avec les victimes
Office of the Director of Public Prosecutions (« Bureau du directeur des poursuites pénales »)
Infirmary Road
Dublin 7.

3. Vous devez nous faire parvenir ce formulaire **dans les 28 jours suivant** la date à laquelle vous aurez été informé de la décision de ne pas engager de poursuites.

Pour en savoir plus sur la demande de motifs, vous pouvez consulter la brochure suivante **Comment demander des motifs et un réexamen** téléchargeable sur notre site web : www.dppireland.ie.

Informations concernant la victime :	Prière de cocher cette case si vous n'êtes pas majeur (moins de 18 ans) <input type="checkbox"/>
Prénom :	
Patronyme/Nom de famille :	
Date de naissance :	
Si vous <u>N'ÊTES PAS</u> la victime, prière de renseigner vos coordonnées :	
Prénom :	
Patronyme / Nom de famille :	
Votre relation avec la victime :	
Contact :	
Adresse actuelle :	Adresse au moment de la déclaration du délit (si celle-ci est différente):
Votre numéro de téléphone :	
Information concernant l'enquête :	
Nom du/de la suspect(e) (si vous en connaissez le nom) :	
Poste de police (<i>Garda Station</i>) où le délit a été signalé :	
Nom de l'enquêteur de la police (si vous en connaissez le nom) :	
Numéro PULSE de la Garda (si vous connaissez ce numéro) :	
Décision de ne pas engager de poursuites :	
Date à laquelle on vous informé de la décision de ne pas engager de poursuites :	

Signature :

Date :